

RÉSERVER UN MATÉRIEL

Location de matériels pour particuliers

La commune propose du matériel (tables, chaises) à la location pour les particuliers de la commune qui en feraient la demande. **Elle peut honorer ces demandes, lorsqu'elle n'utilise pas elle-même ce matériel ou qu'il n'est pas utilisé par des manifestations. Le matériel loué ne doit pas quitter le territoire communal. Seules les demandes écrites seront prises en compte (formulaire, courrier, mail). Règlement par chèque uniquement.**

Tarifs applicables au 1er janvier 2023 ([cliquez ici pour consulter la délibération correspondante](#))

Matériel communal

tables (forfait pour maximum 3 jours)	par table	2,50€
---------------------------------------	-----------	-------

chaises (forfait pour maximum 3 jour)	par chaise	0,50€
---------------------------------------	------------	-------

L'utilisation de ce formulaire type est obligatoire, les champs avec * doivent être obligatoirement mentionnés sur votre demande.

Ce document est une demande de matériel, à compléter 1 mois avant le début de la location, il ne vaut pas réservation. Le service festivités vous donnera une réponse par mail ou par téléphone.

[Cliquez ici pour télécharger le formulaire au format Pdf](#)



Retournez-le par courriel à location@pierrefeu-du-var.fr



VILLE DE PIERREFEU-DU-VAR

PLACE URBAIN SÉNÈS
83390 PIERREFEU-DU-VAR

 **04.94.13.53.13**

 **04.94.13.53.00**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.